

Projet de modernisation des débarcadères de la traverse d'Oka

Dossier : 6211-04-037

Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 22 novembre 2005 au 6 janvier 2006

La période d'information et de consultation publiques concernant le projet de modernisation des débarcadères de la traverse d'Oka par Traverse Oka inc. a pris fin le 6 janvier 2006. Conformément au mandat qui lui a été confié le 11 novembre 2005 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 22 novembre 2005 au 6 janvier 2006, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

Traverse Oka inc. propose de moderniser ses deux quais débarcadères localisés de part et d'autre du lac des Deux-Montagnes, sur le territoire des municipalités d'Oka et d'Hudson. Selon le promoteur, le projet viserait principalement à satisfaire les exigences en matière de sécurité maritime imposées par Transports Canada et à accroître la fiabilité du service pour répondre plus adéquatement à l'augmentation de trafic prévue par le ministère des Transports du Québec.

Le projet impliquerait la construction de débarcadères fixes sur chacune des rives et d'une rampe de halage du côté d'Hudson. Le promoteur construit ces deux quais débarcadères dans le but d'accueillir deux nouveaux traversiers autopropulsés, d'une capacité de 18 véhicules chacun. Ces nouveaux traversiers remplaceraient le système de barges actuel. Les quais débarcadères seraient conçus avec un système de levage de la passerelle d'embarquement. Ces derniers seraient formés de trois structures de béton. La première constituerait le point d'appui de la passerelle sur la terre ferme. La deuxième supporterait le système de levage de la passerelle tout en étant la structure d'accueil pour l'accostage du traversier. La troisième serait un pilier butoir situé dans l'eau et qui servirait à stabiliser le navire lors des opérations d'embarquement et de débarquement. Concernant le niveau de service, le promoteur prévoit le maintien de la capacité actuelle mais pourrait envisager, seulement avec l'accord des municipalités d'Oka et de Hudson, la mise en service d'un troisième traversier. La durée prévue des travaux serait de huit semaines.

(Extrait du communiqué émis le 22 novembre 2005)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies lors de la période d'information et de consultation publiques proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information, lors de conversations téléphoniques ou à la lecture de correspondances ou de messages électroniques adressés au BAPE et des registres déposés dans les centres de consultation.

La procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement

- Les autorisations reçues jusqu'à maintenant pour le projet ;
- La disponibilité de l'information sur le projet ;

- L'analyse environnementale du projet ;
- La portée de la procédure et les éléments du projet assujettis à celle-ci ;
- Les modalités de déroulement d'une séance d'information.

Les éléments du projet

Les infrastructures

- L'utilisation du quai d'Oka ;
- L'exploitation du pont de glace ;
- Le réaménagement d'infrastructures sur le site du projet ;
- La longueur des infrastructures projetées ;
- L'endroit où seront effectués les travaux projetés.

La circulation routière

- La circulation routière dans les rues de la municipalité de Hudson ;
- La circulation routière et les responsabilités du ministère des Transports ;
- L'estimation de la circulation routière à proximité de la traverse ;
- La signalisation routière en fonction de l'achalandage de la traverse.

Les traversiers

- La nécessité de nouveaux traversiers ;
- Le niveau d'eau minimum requis sous les nouveaux traversiers pour leur exploitation ;
- Le permis d'exploitation des traversiers émis par Transport Canada et la sécurité des embarcations ;
- La possibilité de construire du côté de Hudson une route supplémentaire menant au traversier ;

- La différence des impacts engendrés entre les embarcations actuelles et le projet proposé ;
- Les règlements régissant l'exploitation des barges utilisées actuellement ;
- Le niveau de sécurité du système de traversiers actuel par rapport au système projeté ;
- La possibilité de moderniser les barges actuellement utilisées ;
- Les options envisageables en remplacement du système de traversiers actuel ;
- L'historique des accidents de la traverse d'Oka ;
- La consommation d'essence des embarcations et la gestion de déversements éventuels ;
- Le sort réservé aux traversiers actuels si le projet se concrétise ;
- La durée estimée d'une traversée pour le projet proposé.

Le milieu humain

- L'expropriation de certaines résidences ;
- L'impact sur la qualité de l'air ;
- L'impact sonore ;
- L'impact sur la qualité de vie ;
- L'impact du projet sur l'économie régionale.

Le milieu patrimonial

- La possibilité d'éléments patrimoniaux dans la zone du projet ;
- La surveillance archéologique des travaux.

Le milieu naturel

- L'impact sur le milieu hydrique ;
- L'impact sur les espèces menacées : tortue géographique et esturgeon jaune ;
- La possibilité et la fréquence d'éventuels dragages ;
- L'impact environnemental du quai projeté.

Les autres préoccupations

- La fréquence hebdomadaire des traverses ;
- Le profil des utilisateurs du service et la méthode d'échantillonnage utilisée ;
- L'utilité de la traverse d'Oka ;
- Le caractère saisonnier de la traverse d'Oka ;
- Les différences entre le projet présenté en 2005 et le projet ayant fait l'objet d'une audience publique en 2003 ;
- Le retour sur les engagements du promoteur lors de l'audience de 2002 ;
- La description détaillée du projet ;
- L'investissement de fonds publics dans le projet ;
- La provenance des fonds nécessaires au projet ;
- Les discussions avec les municipalités concernées et leurs positions par rapport au projet.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centre	Adresse
Municipalité d'Hudson	481, rue Principale Hudson
Bibliothèque municipale d'Oka	183, rue des Anges Oka

Le site Internet

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
23 novembre 2005	Journal de Montréal	
23 novembre 2005	Journal de Québec	
23 novembre 2005		La Concorde
23 novembre 2005		The Hudson Gazette
7 décembre 2005		The Hudson Gazette
7 décembre 2005		La Concorde

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
22 novembre 2005 Annonce du début de la période d'information et de consultation publiques	Quotidiens, hebdomadaires et médias électroniques du Montréal métropolitain	231	Site du BAPE
5 décembre 2005 Rappel de la séance d'information	Quotidiens, hebdomadaires et médias électroniques du Montréal métropolitain	-	-

La séance d'information à Hudson

Date	Le lundi 5 décembre 2005, 19h30
BAPE : Animation	M. Jean-Sébastien Fillion, conseiller en communication
Accueil et prise de notes	M ^{me} Marie-Ève Fortin, analyste
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	M. Jean Sylvain, chargé de projet
Promoteur	M. Claude Desjardins, président de Traverse Oka inc. M. Bernard Fournier, consultant, Génivar M. Robert Bellizzi, traducteur
Assistance	75 personnes
Durée	3 heures

La séance d'information à Oka

Date	Le mardi 6 décembre 2005, 19h30
BAPE : Animation	M. Jean-Sébastien Fillion, conseiller en communication
Accueil et prise de notes	M ^{me} Marie-Ève Fortin, analyste
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	M. Jean Sylvain, chargé de projet
Promoteur	M. Claude Desjardins, président de Traverse Oka inc. M. Bernard Fournier, consultant, Génivar
Assistance	13 personnes
Durée	1 heure 50 minutes

Les relations de presse

La responsable du dossier a eu des échanges avec des responsables de la presse écrite et électronique. Ces échanges avaient pour but d'expliquer le processus de la période d'information et de consultation publiques et la procédure de façon générale.

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée pendant toute la période du mandat d'information et de consultation publiques. Le projet a fait l'objet d'une couverture médiatique par The Hudson Gazette, Première édition et la radio de Radio-Canada.

Québec, le 12 janvier 2006

Jean-Sébastien Fillion, conseiller en communication

En collaboration avec Catherine Roberge, conseillère en communication, chargée du dossier et Marie-Ève Fortin, analyste